

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 04 JUILLET 2016  
N°68/2016

**L'AN DEUX MILLE SEIZE LE QUATRE JUILLET**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 juin 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

**PRESENTS** : M. Mmes NIVON J., BARET E., CAILLAT G., CATTANI J.L., CERONI J., CHAIB J., DIETRICH F., DIBON C., HAMEL E., KOENIG S., LEGROS N., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILET F., MILLET G., RIOU M., SANCHEZ D., VITINGER A., ZABONI S.

**PROCURATIONS** : CHABANY S. à RIOU M., GALLEGRO G. à HAMEL E.,

**ABSENT** : ZANNI B.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Eric BARET est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**FINANCES – DECISION MODIFICATIVE POUR TRANSFERT DES ECRITURES EN 20 AU 21 – ETUDES ET INSERTIONS PROJET GRAND VERGER**

Le Maire rappelle que des études et des insertions ont été opérées dans le cadre du projet Grand Verger pour la construction de logements par un aménageur.

Le projet entamant sa phase de concrétisation, il y a lieu de procéder à l'intégration des écritures.

Le Maire propose la décision modificative pour la prise en charge des opérations budgétaires suivantes et rappelle qu'il n'y a pas de mouvement de trésorerie.

- Au 2111/chapitre 041 (terrains) mandat de 81 000 €
- Au 2031/chapitre 041 (études) titre de 80 400 €
- Au 2033/chapitre 041 (insertions) titre de 600 €
- 

**LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** la décision modificative suivante :

- Au 2111/chapitre 041 (terrains) mandat de 81 000 €
- Au 2031/chapitre 041 (études) titre de 80 400 €
- Au 2033/chapitre 041 (insertions) titre de 600 €

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus**  
**Pour copie conforme,**

CHAMP sur DRAC le 7 juillet 2016.

Envoyé en préfecture le 05/08/2016  
Reçu en préfecture le 05/08/2016  
Affiché le **SLO**  
ID : 038-213800717-20160704-D160704\_8-DE

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire  
de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture  
et de sa publication ou notification

Le Maire,

